



## Association Nationale Transgenre

BP 43670 • 54097 Nancy cedex

Tel : +33 (0)6 25 40 59 21

Courriel : info@ant-france.eu • www.ant-france.eu

Membre de la Fédération LGBT • Membre titulaire du Collectif LGBT Lorraine • Membre de TGEU

### Communiqué de presse du 03 mai 2012

*Présidentielles*

*LGBT*

*Droits des personnes transgenres*

### **CINQ ANS AUX AFFAIRES ET UN BILAN DESASTREUX POUR LES DROITS DES PERSONNES TRANSGENRES !**

#### **Pas une voix pour Nicolas Sarkozy !**

Depuis cinq ans, une intolérable discrimination d'État est infligée par le gouvernement de Nicolas Sarkozy aux personnes transgenres. Celles et ceux qui la subissent ne peuvent donc pas soutenir le candidat sortant !

Pourtant, en 2011, la question du genre – qui dépasse de très loin le sort concret de quelques dizaines de milliers de Français et de Françaises – avait mobilisé l'attention et occupé l'espace médiatique. C'est que ses enjeux touchent tout le monde. Libérer le genre, en réalité, c'est affirmer un choix de société : contre le sexisme et pour l'égalité des sexes !

#### **Pour le candidat de l'UMP, la citoyenneté des transgenres rime avec stérilité !**

Le Garde des sceaux, ministre de la justice, a rappelé, en décembre 2010, que pour obtenir un changement d'état civil, la stérilisation s'impose. Le groupe UMP s'est également opposé, en 2010 et en 2011, à ce que l'identité de genre devienne dans nos lois le 19<sup>ème</sup> critère de discrimination. Le bilan du candidat sortant est donc un vrai désastre pour les droits des personnes transgenres !

En France, par la volonté du gouvernement de Nicolas Sarkozy, la transphobie reste une politique d'État, alors que, dans les textes européens, elle est qualifiée de discrimination depuis plusieurs années...

#### **Et François Hollande ?**

À l'inverse, nous avons apprécié que le candidat PS réponde à notre questionnaire et que ses équipes engagent (enfin !) le dialogue avec nous. Nous saluons surtout son engagement clair de faire de la transphobie le 19<sup>ème</sup> critère de discrimination. Ce serait une avancée sans précédent en France.

Mais François Hollande ne s'est pas engagé à accorder pour les personnes transgenres, dès son élection, le changement d'état civil libre et gratuit, dans le respect intégral de la résolution 1728 (2010) du Conseil de l'Europe. À l'inverse, certaines de ses récentes déclarations dans le magazine *Têtu* nous inquiètent. Il s'y déclare « pour la rectification de l'état civil lorsqu'il y a eu changement de sexe ». Cette formule vague a trop longtemps

#### **Association Nationale Transgenre**

Association loi de 1901 • enregistrée à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° W543003345  
SIRET 530 483 734 00014 • Non soumise à la TVA (article 293B du CGI)

permis une stérilisation sous contrainte. M. Hollande se prononce aussi pour de pseudos "expertises" psychologiques, ce qui est prohibé par les textes européens et dénoncé avec force par l'A.N.T. et tout le mouvement LGBT français.

### **Un vote pour éviter le pire !**

Association mobilisée pour le changement d'état civil libre et gratuit, signé en mairie, l'Association nationale transgenre (A.N.T.) réaffirme sa totale indépendance politique. Mais nous le disons en toute lucidité : la réélection de Nicolas Sarkozy annoncerait cinq ans de discriminations supplémentaires.

L'A.N.T. appelle donc les personnes transgenres à ne pas accorder leur voix à Nicolas Sarkozy, et à voter – malgré ses ambiguïtés et ses contradictions – pour le candidat socialiste. Ce vote évitera le pire pour les personnes transgenres, pour toute la population LGBT et, plus largement, pour nos nombreux compatriotes également désignés ces dernières semaines à la vindicte publique.

Toutefois ce vote n'annoncera pas la fin de la transphobie d'État en France. L'A.N.T. continuera donc à se battre, quel que soit le candidat élu, pour la transcription en droit français de la résolution 1728 (2010) du Conseil de l'Europe, avec pour corollaire le changement d'état civil libre et gratuit, signé en mairie !

**Dès 2012, les discriminations transphobes doivent cesser. Pour des dizaines de milliers de personnes transgenres, l'égalité ne peut plus attendre !**

Pour l'Association Nationale Transgenre,  
Stéphanie Nicot, Porte-parole

### **Association Nationale Transgenre**

BP 43670

54097 NANCY Cedex

Site Internet : [www.ant-france.eu](http://www.ant-france.eu)

Mail : [info@ant-france.eu](mailto:info@ant-france.eu)

Mobile : +33 (0)6 14 69 63 51